

La Croix-Rouge britannique aujourd'hui

A l'occasion de la visite au CICR de S. M. la reine Elizabeth II, la Revue internationale a l'avantage de publier une esquisse des activités actuelles de la Croix-Rouge britannique, rédigée par M. David Bedford, chargé de presse au siège central de cette Société nationale.

*

Le public anglais, au milieu du XIX^e siècle, était très préoccupé par les problèmes humanitaires. Il suffit de rappeler, à ce sujet, le nom de Florence Nightingale, allant soigner les blessés de la guerre de Crimée (1854-55). Les suggestions d'Henry Dunant, dans son livre « Un souvenir de Solférino », trouvèrent un grand écho en Angleterre, et il fut appelé à y faire des conférences, dont on possède encore le texte, mi-français, mi-anglais. Les délégués britanniques aux Conférences diplomatiques de 1863 et 1864, qui marquent les débuts du Mouvement de la Croix-Rouge, soutinrent ses propositions, devinrent les amis de Dunant, et la Grande-Bretagne signa, le 18 février 1865 déjà, la Convention de Genève de 1864. Tout était donc prêt pour qu'une Société de la Croix-Rouge prît naissance en Angleterre.

Le 4 août 1870, peu après l'ouverture des hostilités entre la France et la Prusse, une grande réunion, convoquée à Londres par un Comité provisoire fondé l'année précédente, vota la formation d'une Société pour secourir les malades et blessés de cette guerre: c'est le point de départ de la Société britannique de la Croix-Rouge. Le public lui accorda immédiatement son appui moral et financier et la Société fut en mesure d'envoyer des secours des deux côtés du front. C'est ainsi que commença sa longue et remarquable activité en faveur des victimes des conflits, activité qui connut son plus grand développement pendant les deux guerres mondiales.

De nos jours, en temps de paix, la Société a deux buts principaux: premièrement, donner une formation à ses membres et au public en général, afin qu'ils puissent faire face à des situations d'urgence et, secondement, rendre des services volontaires (premiers secours, soins infirmiers, service social) à la communauté.

En tant que société de secours volontaire suivant les termes des Conventions de Genève et les Principes de la Croix-Rouge, la Société britannique de la Croix-Rouge a la responsabilité de maintenir un per-

sonnel entraîné, toujours prêt à agir comme auxiliaire des pouvoirs publics dans des situations d'urgence, que ce soit en temps de paix ou de guerre.

En plus, elle a la responsabilité de donner une formation de secouristes au public, afin de le préparer à agir dans des situations inhabituelles, en cas d'accident ou de maladie subite, par exemple. En 1979, la Société donna un enseignement sur les premiers secours à environ 50 000 adultes. Selon ses projets, ces secouristes et ceux qui seront formés dès à présent seront invités à faire partie d'une « réserve d'urgence », prête à répondre à tout appel en cas de grave crise nationale. Dans de telles circonstances, ces secouristes travailleraient aux côtés des volontaires de la Croix-Rouge et sous la directive des autorités publiques intéressées.

La Société possède actuellement quelque 100 000 volontaires, qui offrent leurs services à la communauté; ils sont organisés en branches régionales, une par comté, en Angleterre, dans le pays de Galles, en Ecosse et en Irlande du Nord. Leurs activités varient suivant les besoins locaux, mais consistent généralement à se mettre à disposition, lors de fêtes ou de réunions publiques, pour apporter des premiers secours en cas de nécessité, à accompagner des malades ou des handicapés lorsqu'ils doivent se déplacer, à administrer des dépôts qui prêtent des appareils médicaux à ceux qui en ont besoin. D'autres prestations consistent en clubs pour les handicapés et les personnes âgées, en vacances pour les infirmes de tous les âges et en d'autres services sociaux de toutes sortes.

La Société essaie d'agir dans des domaines où des besoins se font sentir et où le Service national de la Santé n'intervient pas ou peu. Dans certains cas, elle a inauguré certaines activités, qui furent plus tard reprises par l'Etat. Ce fut le cas pour les banques de sang, par exemple.

La Croix-Rouge britannique de la jeunesse, qui comprend environ 53 000 membres, a des activités aussi variées que l'organisation des volontaires adultes. Ses membres reçoivent un enseignement qui doit leur permettre d'intervenir en cas d'accidents. Ils organisent des vacances pour enfants handicapés et on leur fait suivre des cours afin qu'ils puissent faire face aux problèmes journaliers qui se présentent.

Sur le plan international, la Croix-Rouge britannique soutient les activités du CICR et celles de la Ligue. Son entrepôt, dans la périphérie de Londres, contient des secours, qui en cas de catastrophe, peuvent être expédiés immédiatement dans le monde entier. La Société peut également mettre à disposition, pour des opérations de secours, du personnel spécialisé. Récemment, par exemple, elle a envoyé 28 médecins et infirmières pour travailler parmi les réfugiés cambodgiens en Thaïlande et un

spécialiste pour aider à l'organisation du travail d'assistance parmi les réfugiés afghans au Pakistan.

La Société, en plus de ses efforts permanents pour réunir des fonds, lance régulièrement des appels spéciaux au public, afin de soutenir des actions de secours spécifiques. Au cours de ces dernières années, elle a recueilli, par exemple, 800 000 livres sterling, en 1975, somme destinée à appuyer le CICR dans son assistance d'après-guerre au Cambodge et au Vietnam, et 500 000 livres sterling, en 1979, pour des interventions dans des régions éprouvées par des catastrophes.

Il arrive que, dans des situations particulièrement désastreuses, la Société, avec d'autres organismes de secours, lance des appels conjoints, patronnés par le Comité national d'urgence. La Société sert de secrétariat à ce Comité et, dans certains cas, c'est elle qui coordonne les activités de ses membres.

Le gouvernement britannique use d'ordinaire la Société nationale pour transmettre ses subventions et les interventions d'assistance financées par le gouvernement sont négociées par la Croix-Rouge.

Bien qu'un certain nombre des branches d'outre-mer de la Croix-Rouge britannique soient devenues des Sociétés nationales indépendantes depuis la deuxième guerre mondiale, la Société a encore vingt-quatre branches et comités semblables, soutenus et encouragés par Londres. Les activités de ces branches varient de lieu en lieu. La branche de Hong-Kong, par exemple, est très active sur le plan médical, sur ceux des secours et de la recherche parmi les réfugiés vietnamiens de la mer. La branche dominicaine a fourni des secours, l'an dernier, aux victimes de l'ouragan David. Au Zimbabwe, la Croix-Rouge a des activités médicales, de secours et d'enseignement, tout en se préparant à accéder au statut de Croix-Rouge nationale indépendante.

En certains domaines, les activités nationales et internationales de la Société se complètent. Dans son travail de recherches, par exemple, elle utilise à la fois les ressources du Mouvement de la Croix-Rouge dans le monde entier et son réseau national de volontaires pour conduire les enquêtes. Encore maintenant, la Société découvre, chaque semaine, environ deux personnes en moyenne, qui avaient perdu leur parenté et ne l'avaient pas retrouvée, depuis qu'ils avaient été séparés au cours de la deuxième guerre mondiale. Ce sont principalement des personnes d'origine polonaise, nombreuses parmi les 250 000 réfugiés de l'Europe centrale ou orientale qui s'installèrent en Grande-Bretagne après le conflit. Actuellement, la Société a commencé son travail de recherche en faveur des réfugiés vietnamiens, qui arrivent maintenant en Angleterre.

Les dix années qui viennent pourraient être une période des plus actives dans l'histoire de la Société. Le gouvernement britannique a annoncé récemment des réductions dans ses dépenses pour les Services nationaux de Santé, ce qui conduira inmanquablement de nombreuses personnes à se tourner vers la Croix-Rouge nationale afin d'obtenir son aide. La législation exigeant que des secouristes diplômés soient constamment présents sur les chantiers, le nombre des candidats au diplôme a fortement augmenté. Un rôle de plus en plus important est assigné à la Société dans les plans gouvernementaux destinés à faire face à une attaque éventuelle contre le pays. Les besoins outre-mer, toujours grandissants, nécessiteront des efforts sans cesse plus considérables de la part de notre Société, qui s'efforcera de répondre à ces objectifs dans la meilleure tradition du Mouvement de la Croix-Rouge.

David BEDFORD

La Croix-Rouge de Belgique et la diffusion du droit international humanitaire

Communauté flamande

Les 7 et 8 décembre 1979, la communauté flamande de la Croix-Rouge de Belgique a organisé son premier colloque sur la diffusion du droit international humanitaire, à Ostende; une soixantaine de participants ont assisté à ce colloque, tous de formation juridique, destinés à être des « diffuseurs » du droit international humanitaire, dans les trente régions composant les Flandres (deux personnes par région).

Le matin, des professeurs d'université, de Pologne et de Belgique, ont présenté des exposés sur les Conventions de Genève, sur les Protocoles additionnels, sur le droit international humanitaire et les droits de l'homme. Le représentant de la Croix-Rouge allemande a décrit l'action de diffusion dans son pays et le délégué du CICR a parlé de la politique de diffusion du droit international humanitaire et des réalisations concrètes en la matière.

L'après-midi, les participants se sont répartis en quatre groupes de travail, pour aborder différents thèmes, comme la recherche et la for-